



REGLEMENT DE L'ANIMATION PARRAINAGE

I. DEVENIR PARRAIN ARCA PATRIMOINE

1. Parmi vos connaissances (amis, parents, voisins, collègues...), sélectionnez-en quatre, susceptibles d'être intéressées par l'un ou l'autre de nos produits.
2. Indiquez leurs coordonnées à votre conseiller commercial Arca Patrimoine, sur le formulaire de parrainage créé à cet effet.
3. Nous contacterons de votre part les personnes que vous nous aurez recommandées. Chaque fois que vous nous transmettez de nouveaux contacts, vous gagnerez des points donnant accès à un choix de cadeaux.
4. Vous recevrez alors par email vos identifiants, vous permettant de commander le cadeau de votre choix sur notre site internet dédié.
5. Si vous avez besoin de nouveaux formulaires de parrainage pour nous recommander d'autres proches, adressez-vous à votre conseiller commercial Arca Patrimoine.

II. CONDITIONS D'ADHESION

La société Arca Patrimoine, SA au capital de 38 112,25€ immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 411 415 565, numéro d'immatriculation ORIAS 07 001 325, dont le siège social est situé au 14, rue de la Ferme à Boulogne Billancourt (92100) organise une opération de parrainage réservée exclusivement aux clients Arca Patrimoine résidants en France métropolitaine.

Pour devenir parrain :

- le client Arca Patrimoine doit avoir recommandé au minimum 4 personnes « les filleuls », sous réserve d'une vérification préalable de l'exactitude des informations par Arca Patrimoine.
- Un contact ne peut pas être considéré comme filleul s'il est déjà client Arca Patrimoine et s'il appartient au même foyer fiscal que le parrain.
- Le filleul doit être âgé de 18 ans et plus.

III. PRINCIPE DE L'ANIMATION

1. Attribution des points :

Le nombre cumulé de contacts filleuls validé par parrain sur la période de l'animation détermine pour chaque parrain participant un nombre de points.

Tout parrain ayant recommandé au moins 4 contacts filleuls, sous réserve d'une vérification préalable de l'exactitude des informations par Arca Patrimoine, bénéficiera de 1000 points.

Pour tout nouveau filleul rencontré par Arca Patrimoine, le parrain gagne 250 points supplémentaires. L'établissement d'une « fiche patrimoniale » dûment renseignée doit attester de la visite. Sans cette preuve, le contact sera invalidé.

Le filleul gagne lui aussi 250 points.

Il ne peut être ouvert qu'un seul compte de points par parrain.

Les points comptabilisés sur le compte d'un parrain ne sont ni transférables ni cessibles avec d'autres points obtenus par un autre compte, ou transmissibles pour quelque raison que ce soit.
Les points gagnés et comptabilisés n'ont pas de valeur monétaire.

2. L'échange de points :

Vous pouvez cumuler vos points sans limite pour obtenir le cadeau de votre choix dans les gammes Premium Argent, Premium Or ou Premium Platine qui composent la boutique parrainage.
Chaque gamme correspond à une fourchette de points que vous allez cumuler au cours de la période d'animation :

- Gamme Premium Argent : entre 850 et 1350 points
- Gamme Premium Or : entre 1600 et 2800 points
- Gamme Premium Platine : 3300 points et plus.

La commande des cadeaux se fera au fur et à mesure de la période d'animation prédéfinie.

Les points sont échangeables exclusivement contre les cadeaux détaillés dans le catalogue et sur le site internet de la boutique parrainage dédiée à cette opération.

Chaque participant peut procéder à l'échange de ses points contre des cadeaux. Une commande cadeau sera refusée si le solde de points est insuffisant. A chaque cadeau correspond un nombre de points minimum.

Le nombre de points ainsi obtenu permet à tout moment de choisir un cadeau d'une valeur correspondante dans une des gammes définies.

3. Grille de gains

Nombre de contacts filleuls validés	Nombre de points associés
4 premiers contacts « filleuls »	1000 points
PUIS :	
1 nouveau contact « filleul »	250 points
2 contacts	500 points
3 contacts	750 points
4 contacts	1000 points
5 contacts	1250 points
6 contacts	1500 points
7 contacts	1750 points
8 contacts	2000 points
9 contacts	2250 points
> XX contacts	... points



4. Période de l'animation:

Du 05 janvier 2009 au 31 décembre 2011.

Arca Patrimoine se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier et même d'annuler l'opération de parrainage si les circonstances l'exigeaient ; sa responsabilité ne pourra être engagée de fait, à quel titre que ce soit.

Arca Patrimoine se réserve le droit de modifier la grille des gains. Toute fraude ou abus dans l'accumulation de points entraînera la confiscation des points et l'annulation du compte.

5. Suivi des résultats :

Une mise à jour du nombre de points comptabilisés sera réalisée chaque semaine et pourra être consultée par le client/parrain sur le site dédié au parrainage dans l'onglet « Mon Compte ».

6. Photos non contractuelles :

Les photos et les produits recensés ne sont pas contractuels.

7. Produits :

Tous les produits sont aux normes CE.

Seuls peuvent être réservés les cadeaux figurant dans le catalogue en vigueur au jour de la commande.

Certains produits peuvent être amenés à changer suite à des arrêts de fabrication de la part des fabricants ou d'indisponibilités momentanée de stock chez les fournisseurs. Les produits de remplacement seront équivalents ou supérieurs en qualité et correspondront au même nombre de points et bien entendu après une validation préalable d'Arca Patrimoine.

8. Fonctionnalités de la boutique parrainage Arca Patrimoine :

Cette Boutique vous offre 3 principales fonctionnalités :

- a) un accès au catalogue (avec vos informations personnelles, votre solde de points...)
- b) la possibilité de commander en ligne vos cadeaux
- c) SAV – Réception des commandes

a) ACCES AU CATALOGUE

Lors de la connexion, vous devez vous identifier en entrant le login et le mot de passe d'origine communiqué par Arca Patrimoine par courriel. Si vous ne disposez pas de connexion internet, votre conseiller commercial mettra à votre disposition un catalogue cadeaux pour que vous puissiez consulter et commander le ou les cadeaux de votre choix (suivant le nombre de points dont vous disposez).

Si le message "compte bloqué" s'affiche lorsque vous vous êtes identifié, nous vous invitons à prendre contact au plus vite avec le service SAV Arca Patrimoine, afin de régulariser votre situation dans les plus brefs délais.

Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pourrez le redemander en cliquant sur "Mot de passe oublié ?". Le mot de passe sera transmis automatiquement par le serveur du site sur votre boîte aux lettres électronique.

b) COMMANDER EN LIGNE

Pour faciliter votre sélection, **deux types de recherche sont mises à votre disposition** : une recherche **par gamme de points gagnés**, et une recherche **par mot-clé**.



Processus à suivre pour composer votre panier :

1. **Sélectionnez le produit désiré**
2. **Indiquez la quantité souhaitée pour chaque option (1 par défaut)**
3. **Cliquez sur "Ajouter au panier"**

Poursuivez toute votre sélection de cette manière.

Vous pouvez à tout moment accéder à votre panier, et modifier ou supprimer les articles sélectionnés.

4. Vous pouvez alors "**Accepter la commande**" ou "**Revenir au panier**".

5. Pour **valider votre commande**, vous devrez impérativement accepter de cocher la case "Ai pris connaissance des conditions contractuelles". Vous pourrez alors trouver un lien vous renvoyant vers le Règlement de la boutique.

6. Une fois le panier validé, une **confirmation de commande** s'affiche intégrant l'ensemble des éléments de votre commande.

Une fois confirmée, la commande est transmise à Arca Patrimoine et vous recevrez dans les 48 heures un A/R par courriel (copie au parrain et au commercial Arca).

Le N°A/R précisé est à conserver. Il faudra le transmettre en cas de problème ou de demande d'information. Ce numéro est indiqué sur toutes les pièces relatives à cette commande (confirmation de commande, bon de livraison, courrier, etc.).

Les cadeaux seront adressés au siège social d'Arca Patrimoine au plus tard 4 semaines après la date d'enregistrement de votre commande. Les livraisons des cadeaux seront effectuées par votre commercial Arca Patrimoine.

Les cadeaux vous seront remis dans un délai de quinze jours lors d'un rendez-vous avec votre commercial. Deux commandes peuvent faire l'objet de 2 colis séparés.

c) SAV – Réception des commandes

Un bordereau de livraison accompagnera chaque colis cadeau

Le bordereau de livraison (intitulé « Accusé de réception cadeau(x) ») devra être signé par le réceptionnaire dûment identifié et remis au commercial Arca Patrimoine.

A la réception des colis, si vous constatez que les produits sont manquants ou endommagés, vous devez le mentionner en présence de votre commercial, et le confirmer impérativement sous 48 heures à Arca Patrimoine par courriel à savparrainage@arcapatrimoine.fr ou par courrier Arca Patrimoine – SAV Parrainage 14 rue de la Ferme 92100 Boulogne Billancourt. Nous effectuerons ensuite les démarches nécessaires.

SAV : Le bon de livraison fait office de justificatif. Si un article présente un défaut et qu'il est encore sous garantie, vous pouvez le retourner auprès d'Arca Patrimoine. L'article sera réparé ou échangé, les frais de retour restant à votre charge.

Pour que la Boutique Parrainage puisse vivre et s'enrichir, merci de nous faire part de vos remarques et suggestions, en cliquant à tout moment sur "Contactez-nous".

Ainsi, nous essaierons ensemble d'être toujours en phase avec vos souhaits et vos attentes.

IV. DONNEES PERSONNELLES

Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données personnelles que vous nous avez communiquées (art.34 de la loi "informatique et liberté" n° 78-17 du 06 janvier 1978 modifiée). Vous pouvez exercer ce droit par lettre à : ARCA PATRIMOINE Service Juridique « Opération Parrainage » 14, rue de la Ferme 92100 Boulogne Billancourt.